

Pôles de compétitivité 2.0

La stratégie des pôles

LA STRATEGIE DES POLES

Elle relève de la responsabilité de chaque pôle.

■ Une stratégie à 3 - 5 ans pour le pôle

- ➔ les domaines et thématiques prioritaires
- ➔ des objectifs précis technologiques et de marché
- ➔ des objectifs de développement du pôle et de son écosystème
- ➔ une prise en compte de la stratégie des pôles de même domaine -> coordination nationale nécessaire
- ➔ une description des principales actions à mener (étapes, gouvernance, ...)

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE : Formalisation

En fonction du niveau de **confidentialité**,
le pôle dispose :

- ⇒ d'un **document, de diffusion restreinte, annexé au contrat de performance : la feuille de route stratégique du pôle,**
- ⇒ de documents de communication sur la stratégie du pôle.

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE :

Objectifs technologiques et de marché à 3 - 5 ans

➔ Les marchés visés et les technologies associées

- Quelle vision globale actuelle et prospective des domaines d'activité prioritaires du pôle ?
- Quelles sont les technologies clefs et les verrous identifiés ?
- Quels créneaux, segments de marché, produits et services visés ?

➔ L'environnement concurrentiel (aspects technologiques et économiques)

- Quels sont les pôles concurrents ou complémentaires dans le monde ?
- Quels sont les grands acteurs industriels et scientifiques ?

➔ Forces et faiblesses du pôle

- Quels sont les atouts et les faiblesses du pôle par rapport à ses concurrents ?
- Quelles sont les menaces et les opportunités ?

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE :

Objectifs de développement du pôle et de son écosystème

⇒ **Quelles sont les objectifs du pôle** sur les différentes thématiques de l'écosystème ?

- développement de projets R&D
- développement de projets structurants
- synergie entreprises – recherche – établissements de formation
- gestion prévisionnelle des compétences et adaptation des formations aux besoins en compétences
- financement privé
- implication des PME et création d'entreprises
- rayonnement commercial et international
- développement durable
- mise en place dans le territoire à un horizon de 20 ans (politique de développement urbain, réservations foncières, infrastructures, ...)
- ...

⇒ **Quelles sont ses forces et ses faiblesses ?**

FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE :

Les programmes d'actions

- ➔ Quelle **gouvernance** pour la mise en œuvre des objectifs ?
- ➔ Quels **acteurs** impliqués ?
- ➔ Quels **moyens** (financiers, humains, etc.) le pôle dispose pour atteindre ses objectifs ?
- ➔ Quelles **échéances** pour atteindre ces objectifs et leur degré de priorité ?
- ➔ Quels indicateurs de suivi ?

= programme d'actions sur 3 ans, décliné par année et révisable annuellement

LE RÔLE DE L'ÉTAT

■ QUEL RÔLE ?

- ⇒ Vérifier l'existence des feuilles de route stratégiques des pôles
- ⇒ Interroger sans toutefois « valider »
 - Veiller à la bonne structuration de la feuille de route si celle-ci n'est pas satisfaisante
 - Souligner incohérences, redondances avec d'autres pôles, etc...

■ POURQUOI ?

- ⇒ Document contractuel annexé au contrat de performance.

■ QUI a connaissance des feuilles de route stratégiques ?

- ⇒ Les signataires du contrat de performance
- ⇒ Le GTI et les correspondants GTI et locaux

Pôles de compétitivité 2.0

Le contrat de performance

Principes

- **Contrat pluriannuel signé par l'Etat, les collectivités territoriales et le pôle**
- **Le pôle s'engage à mener les actions nécessaires à son développement sur la base d'objectifs stratégiques assortis de programmes d'actions, de calendriers de réalisation et d'indicateurs de suivi des résultats**
- **L'Etat et les collectivités s'engagent sur le suivi stratégique du pôle et sur un soutien financier.**
- **Prend la suite du Contrat-cadre**

Signataires

- **Fin 2008 : pôles des groupes I et II, sur 3 ans (2009-2011)**
- **Fin 2009 : pôles du groupe III qui auront conservé le label, sur 2 ans (2010-2011)**
- **Le ou les Préfets de région, représentants de l'Etat**
- **Le ou les Conseils Régionaux**
- **Les autres collectivités territoriales qui financent et qui souhaitent signer**

Contenu du contrat

Corps du contrat

- Synthèse de la description du pôle
- Synthèse de la feuille de route stratégique et du programme d'actions
 - Objectifs technologiques et de marché
 - Objectifs de développement du pôle et de son écosystème
 - Programme d'actions
 - Coordination inter-pôles
 - Principaux indicateurs de résultat sur les objectifs, notamment ceux avec des valeurs cibles au terme du contrat
- Montants financiers envisagés par an et par financeur

Annexes

- Description du pôle (statut, liste des membres, modalités gouvernance, zonage R&D)
- Feuille de route stratégique, programme d'action, indicateurs d'objectifs et de suivi des actions

Indicateurs

- ② **Un jeu d'indicateurs communs à tous les contrats : indicateurs statistiques SESSI**
- ② **Un jeu d'indicateurs de suivi du développement du pôle et de son écosystème**
 - une partie commune à tous les pôles, basée sur les thèmes de l'évaluation 2008 (stratégie, gouvernance et animation, ancrage territorial, projets de R&D, implications des PME, gestion des compétences et formation, développement durable, projets structurants, rayonnement international, synergie entreprise-recherche-formation...)
 - une partie spécifique à chaque pôle
- ② **Un jeu d'indicateurs de suivi de l'impact technologique et de marché**
 - une partie commune à tous les pôles
 - une partie spécifique à chaque pôle

Aspects financiers

- **Premiers engagements dès 2008**
- **Harmonisation recherchée des procédures entre les quatre ministères : dossier administratif, modalités de paiement**
- **Financement public dégressif (objectif 50% en 2011)**
- **Modalités habituelles**
- **Mise en place à terme d'un suivi analytique en fonction des missions exercées par la gouvernance**

Moyens d'animation du pôle

Les actions du pôle seront listées en fonction de leur nature opérationnelle

8 thèmes : Stratégie, Marketing du territoire et du pôle, Constitution du réseau, Diffusion des connaissances, Diagnostics de formations, Détection et montage de projets, Actions ciblées, Administration du pôle

- Un guide indiquera, pour chaque groupe d'actions, l'assiette éligible, le taux de soutien et les conditions de paiement

Autres précisions

Zonage R&D

Pour les 5 pôles n'ayant pas encore de zonage R&D reconnu par décret, un projet de zonage inclus dans le contrat servira de base pour les bonus associés. Le contrat ne sera pas signé sans projet de zonage R&D

Mise en œuvre et suivi

Comité de coordination et correspondants GTI et locaux

Les instances formelles d'accompagnement et de suivi

Comité de coordination

- Coordination de l'action des pouvoirs publics en faveur du pôle, suivi et accompagnement de sa stratégie, de ses actions et de ses résultats
- Actualisation de la feuille de route stratégique
- Membres : gouvernance du pôle, Etat, collectivités territoriales (particulièrement Conseil Régional)
- L'Etat s'appuie sur les correspondants GTI et local
- Le comité peut s'appuyer sur des experts
- Réuni au moins 1 fois/an par le Préfet de région – Réunions plus fréquentes au niveau technique encouragées

Commission des financeurs

- Vocation 2° phase : commission d'articulation de l'ensemble des financements des projets du pôle



4^{ème} Journée des Pôles de Compétitivité
Paris, 1er octobre 2008

Tenerdis 2015

Une réflexion stratégique itérative et collaborative



PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES RHÔNE-ALPES, DRÔME, ISÈRE, SAVOIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'ÉNERGIE

Claude Graff, Président de Tenerdis

Tenerdis 2015 :

Une démarche itérative en 3 phases

Objectif : définir et partager la stratégie du pôle à moyen/long terme

Phase 1 : novembre-décembre 2007

- Mise en place d'un groupe de travail interne
- **1^{ère} vision des axes stratégiques** CA le 20/12/2007

Phase 2 : janvier-février 2008

Approfondissement de la réflexion avec l'appui d'un consultant et en associant les administrateurs du pôle

Etat des lieux issu de l'évaluation nationale

Benchmark avec autres pôles

SWOT et axes d'amélioration



Pôle de compétitivité
énergies renouvelables
rhône-alpes, drôme,
isère, savoie pour
le développement des
nouvelles technologies
de l'énergie

Tenerdis 2015 : une démarche itérative

- **Phase 3 : CA mars 2008 : 8 axes stratégiques :**
développés en séminaire de réflexion stratégique
- - Recherche partenariale
 - Développement des PME
 - Compétences et formation
 - Financement de l'innovation
 - Coopération, réseaux et territoires
 - Communication
 - Développement International
 - Gouvernance et animation



Pôle de compétitivité
énergies renouvelables
rhône-alpes, drôme,
isère, savoie pour
le développement des
nouvelles technologies
de l'énergie

Tenerdis 2015 : une démarche collaborative

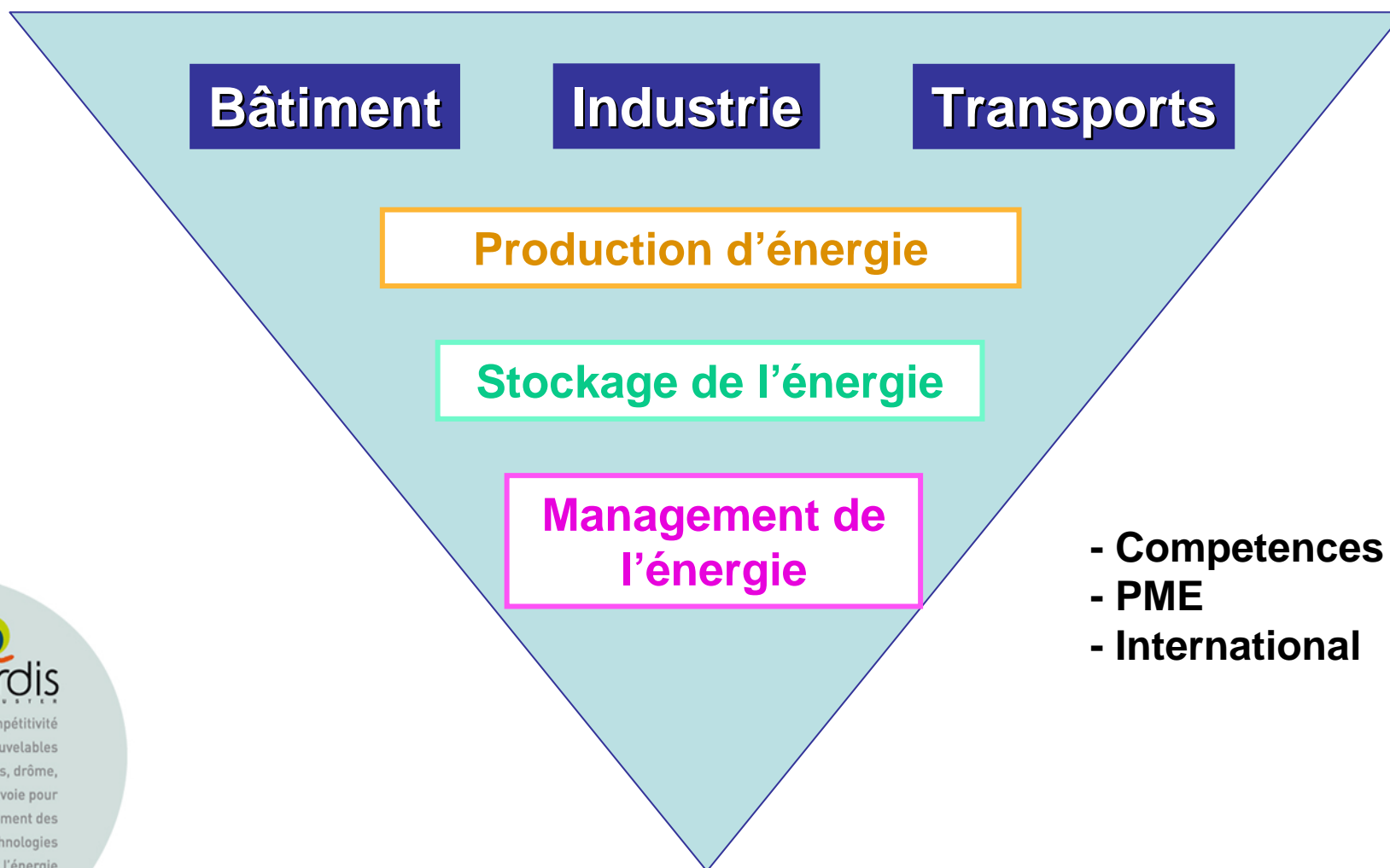
Ajustement continu avec les acteurs institutionnels et partenaires associés à la démarche « Tenerdis 2015 »
(Etat, Région, Collectivités, autres pôles, ...) :

- Grenelle de l'environnement
- Evaluation Tenerdis 2008
- Rencontre Président de Région
- Opération Campus Grenoble Université de l'Innovation
- Collectivités territoriales
- DRIRE Rhône-Alpes
- DGE
- Programme Emploi-Compétences-Formation
- Signature charte inter-pôles ENR
- Rapprochement avec le cluster RA Eco-Energies
- Carnot énergies du futur
- **Synthèse du plan stratégique actée en CA le 9/6/2008**



Pôle de compétitivité
énergies renouvelables
rhône-alpes, drôme,
isère, savoie pour
le développement des
nouvelles technologies
de l'énergie

2015 : Tenerrdis au cœur des métiers de l'énergie



Pôle de compétitivité
énergies renouvelables
rhône-alpes, drôme,
isère, savoie pour
le développement des
nouvelles technologies
de l'énergie

- Competences
- PME
- International

Partie : Mise en place de la phase 2 : pilotage stratégique et accompagnement financier

Intervention Philippe Archinard, Président de Lyonbiopôle

Sujet **Définition de la stratégie du pôle et notamment par « l'implication des membres du Conseil d'Administration dans la définition des roadmaps, formalisées et partagées au sein des groupes de travail intégrant des membres du Conseil d'Administration »**

LYONBIOPOLE: un BIO Cluster au leadership industriel

Enjeux de
Santé
publique



Construire un “**bouclier sanitaire**” pour combattre les maladies infectieuses humaines et animales et les cancers viro-induits

Core
Business



Développer **des approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes et leurs systèmes d'administration** pour améliorer la prise en charge des pathologies dans un cadre d'une médecine personnalisée et plus réactive

Marchés
ciblés



Maladies infectieuses, Cancers viro-induits, Maladies auto-immunes, **Maladies Orphelines** et Maladies inflammatoires

Stakeholders



sanofi pasteur
The vaccines business of sanofi-aventis Group



LYONBIOPOLE

LYONBIOPOLE: un environnement PME dynamique et une présence de grands centres de recherche

PMEs

Vaccines/New therapies/ Drug Development

ALIZE PHARMA	<i>Metabolic diseases - Cancer</i>
EPIXIS	<i>Vaccines</i>
ERYTech PHARMA	<i>Drug delivery</i>
EUSA-PHARMA (OPi)	<i>Orphan diseases</i>
GENOPOIETIC	<i>Cancer</i>
IMAXIO	<i>Vaccines</i>
INNATE PHARMA	<i>Immunotherapy - Cancer</i>
MELLITECH	<i>Diabetes</i>
NETRIS PHARMA	<i>Cancer</i>
TRANSGENE	<i>Therapeutic vaccines</i>

Equipment

BIOTRAY	K-PLAN
CIAT	TOP INDUSTRIE
FAURE INGENIERIE	ELYO CYLERGIE

Scientific services/products

ALTRABIO	<i>Bioinformatics</i>
ELICITYL	<i>Engineering/production complex sugars</i>
FLAMEL TECH.	<i>Drug delivery</i>
GENOSTAR	<i>Bioinformatics</i>
GENOWAY	<i>Transgenic animals</i>
IDD Biotech	<i>Drug development</i>
IMMUNID	<i>Innovative immuno-monitoring</i>
KALYS	<i>Supplier of natural ingredients</i>
NANO-H	<i>Nanomaterials</i>
NOVOTEC	<i>Immunochemistry, antibodies producer</i>
PX'MONOCLOONALS	<i>Antibodies research and production</i>
PHUSIS	<i>Bioreabsorbable implants</i>
PROTEIN'EXPERT	<i>Proteins engineering/production</i>
SOFRADIM	<i>Surgical reinforcement implants</i>
STEMALPHA	<i>Conception-manufacture of culture media</i>
VOXCAN	<i>Animal medical imaging</i>

Centres de recherche et de formation

**UJF
ENS**

**Institut Pasteur
UCBL1**

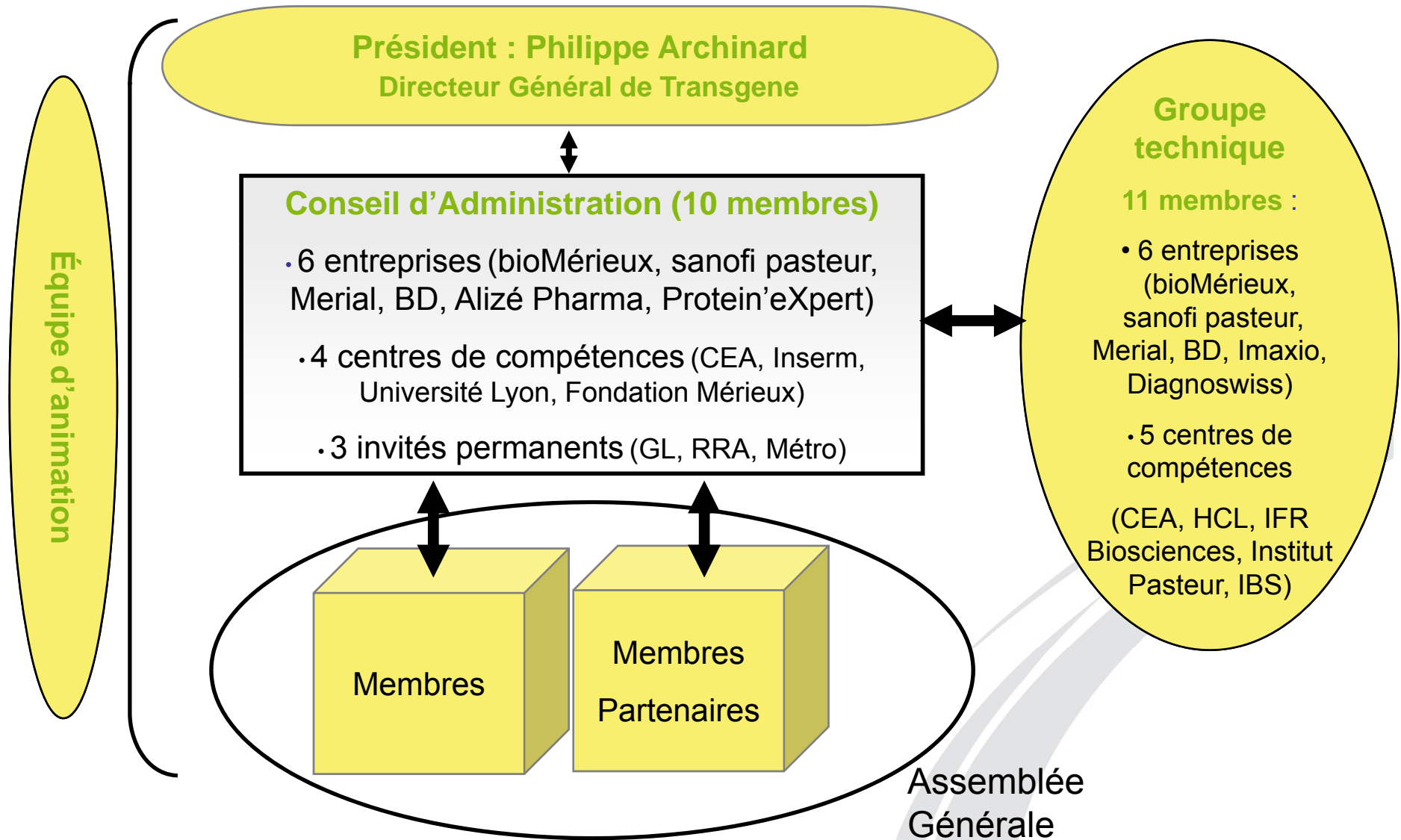
**INRIA
INSERM**

**Fondation Mérieux
HCL**

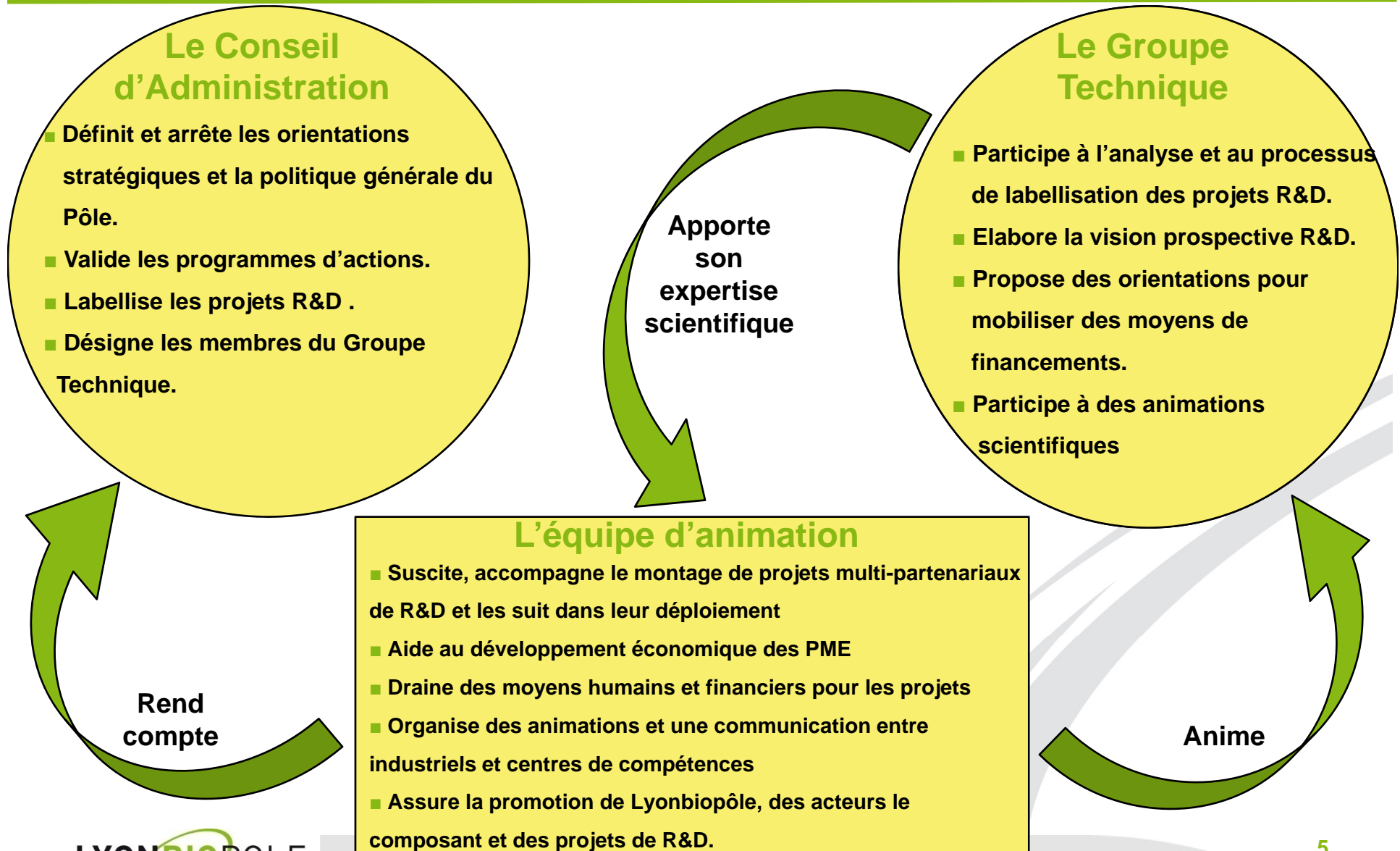
**CNRS
EMBL**

**CEA
CLB**

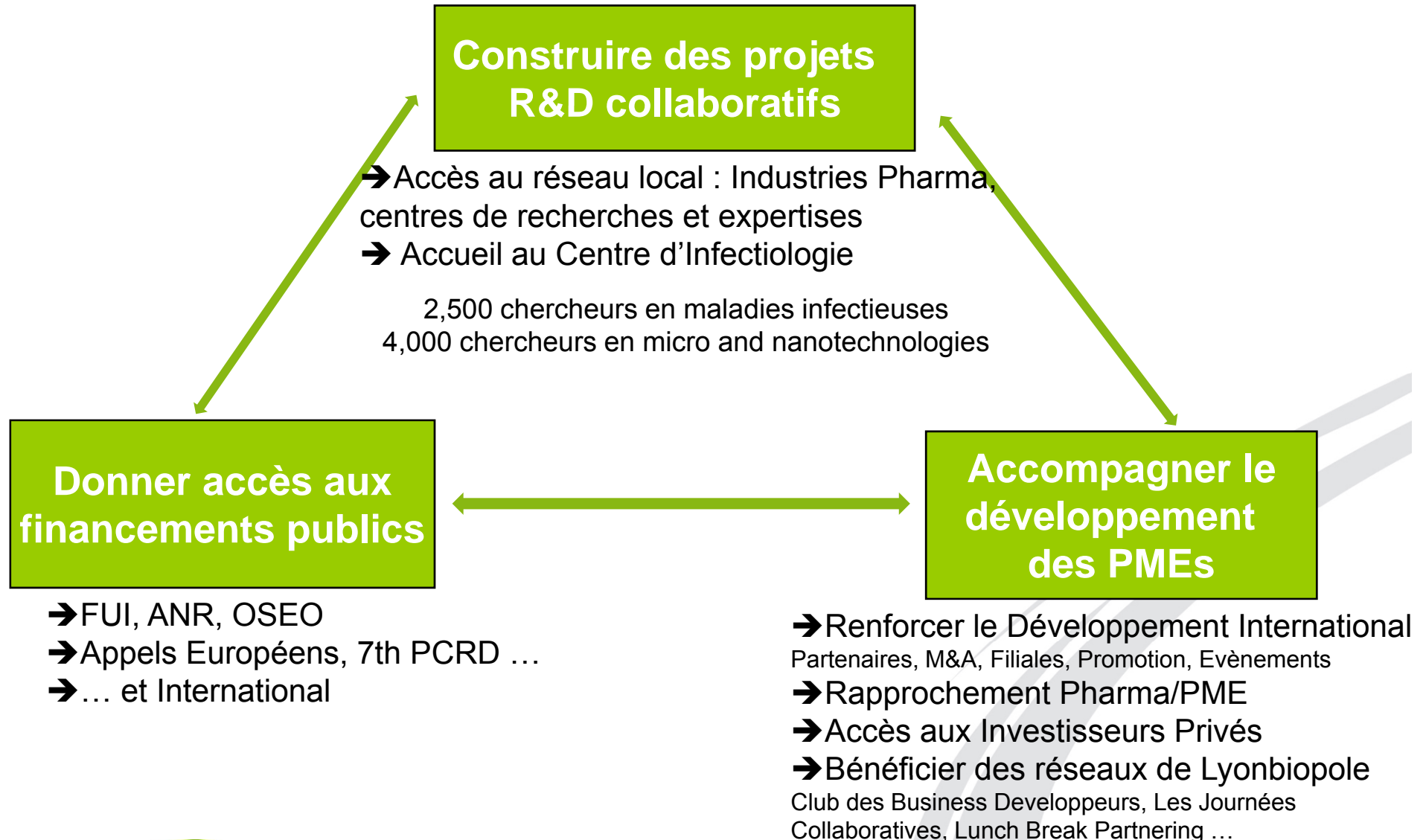
Une gouvernance opérante : l'association Lyonbiopôle



Fonctionnement de la gouvernance



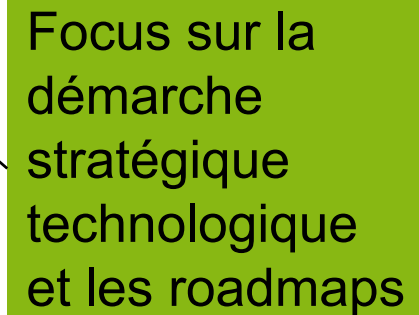
LYONBIOPOLE: Une Ressource Globale pour la croissance et la compétitivité des entreprises



6 Plans d'actions, en phase avec les critères d'évaluation des pôles

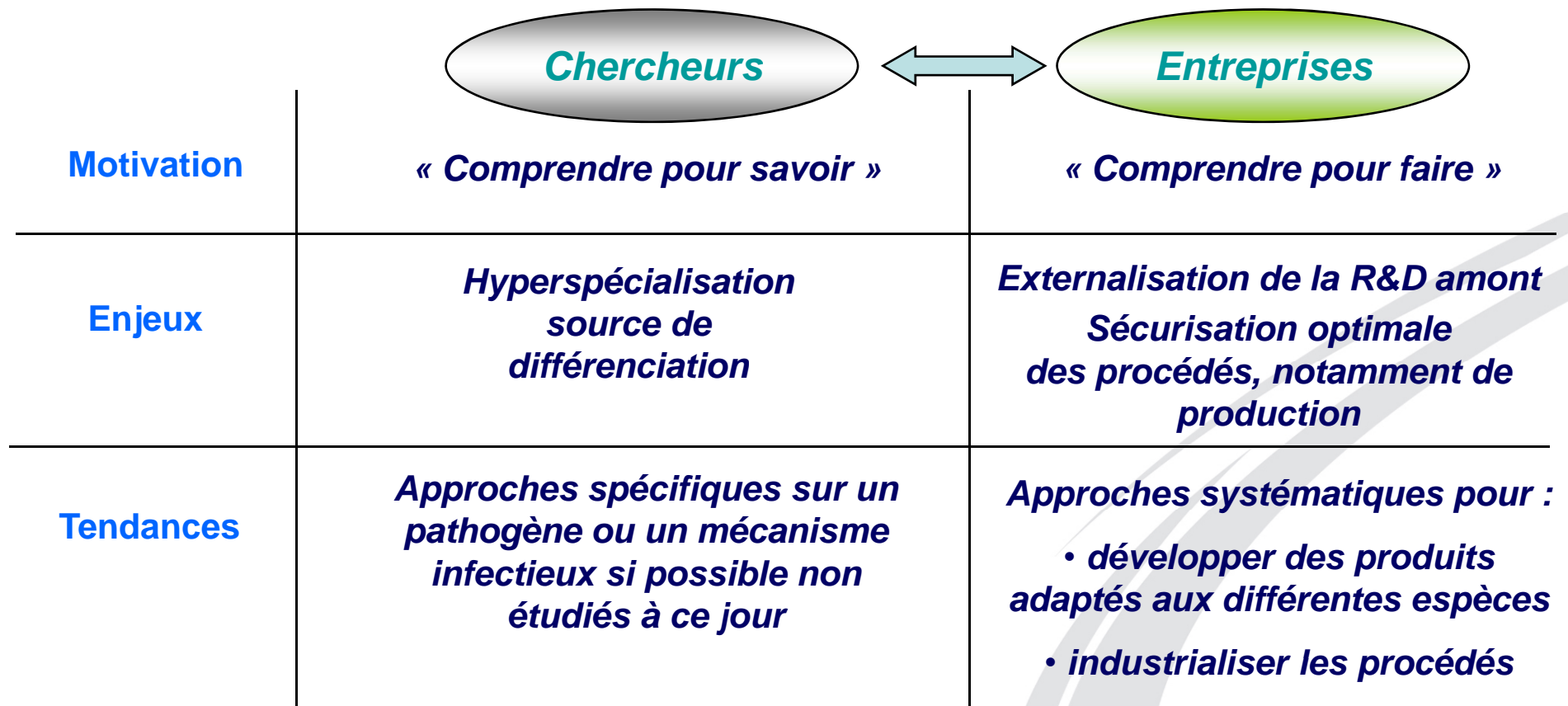
- ◆ 1) Emergence et montage de projets R&D collaboratifs
- ◆ 2) Développement International
- ◆ 3) Formation
- ◆ 4) Projets structurants dont le Centre d'infectiologie
- ◆ 5) Plan PME
- ◆ 6) Animation et développement des synergies

Focus sur la démarche stratégique technologique et les roadmaps



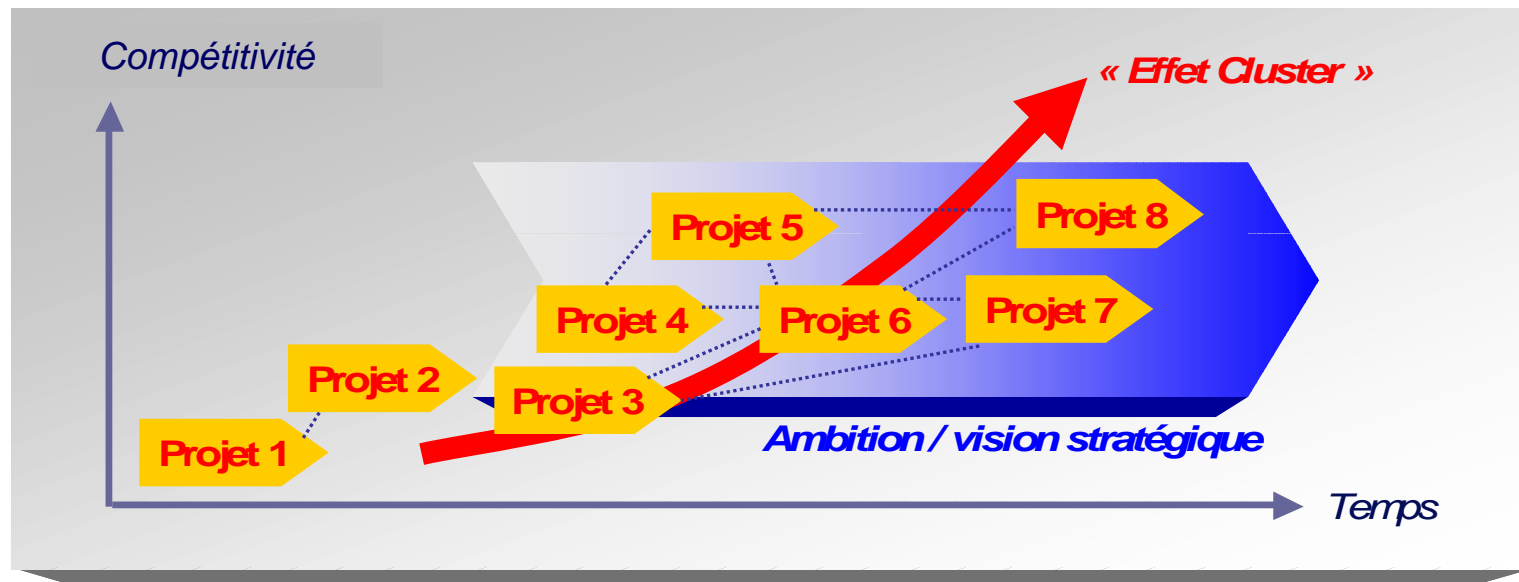
Le contexte de la démarche stratégique technologique

>> Recherche publique et entreprises : des relations à conforter pour mieux lutter contre le risque infectieux



Les enjeux de la démarche stratégique technologique

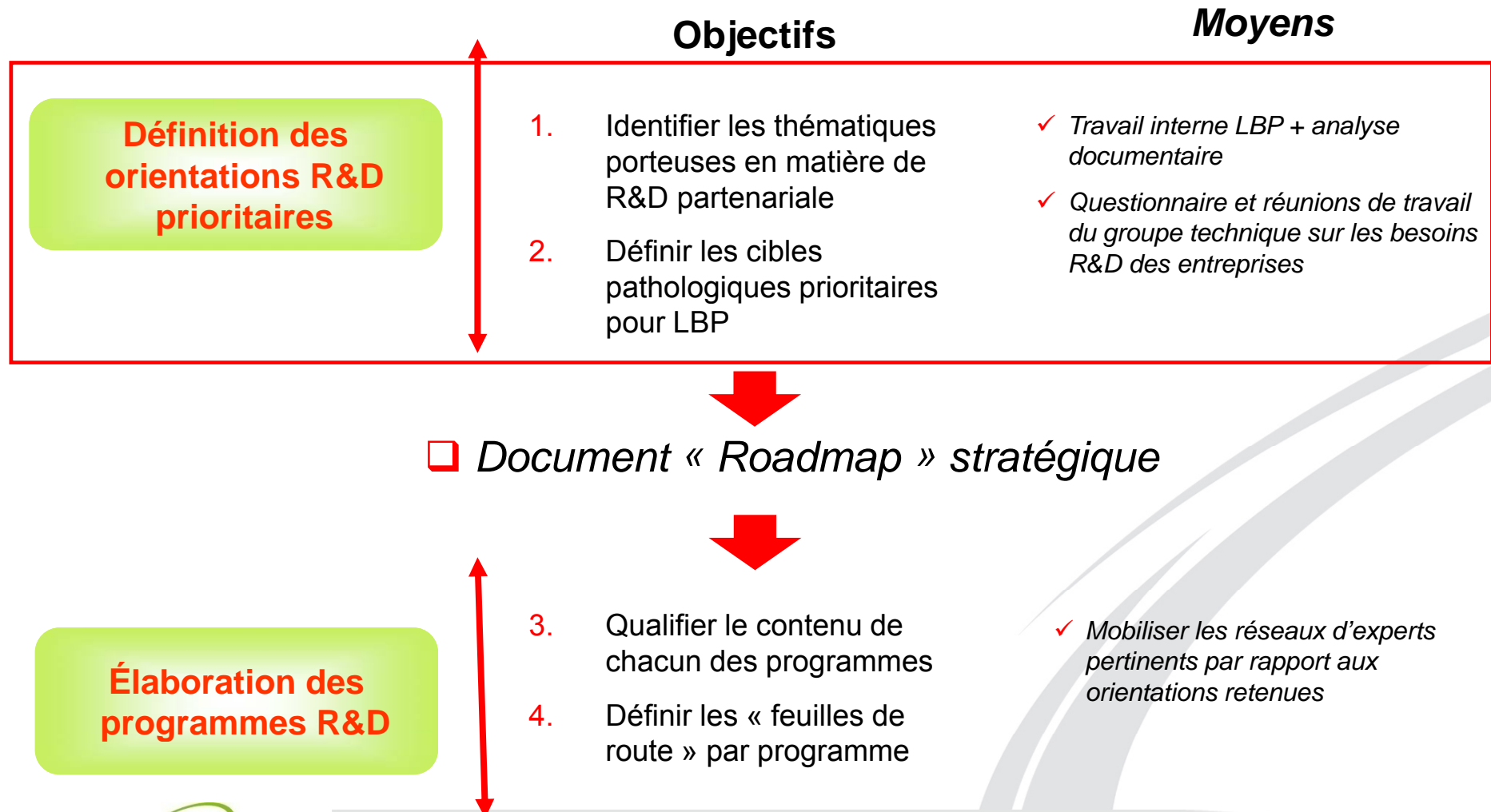
- ◆ Rappel des enjeux de Lyonbiopole pour les 3 prochaines années :
 - Renforcer les collaborations entre les partenaires du pôle
 - Faire monter en gamme le portefeuille de projets du pôle en développant des projets ciblés



La démarche stratégique technologique proposée

Etape 1

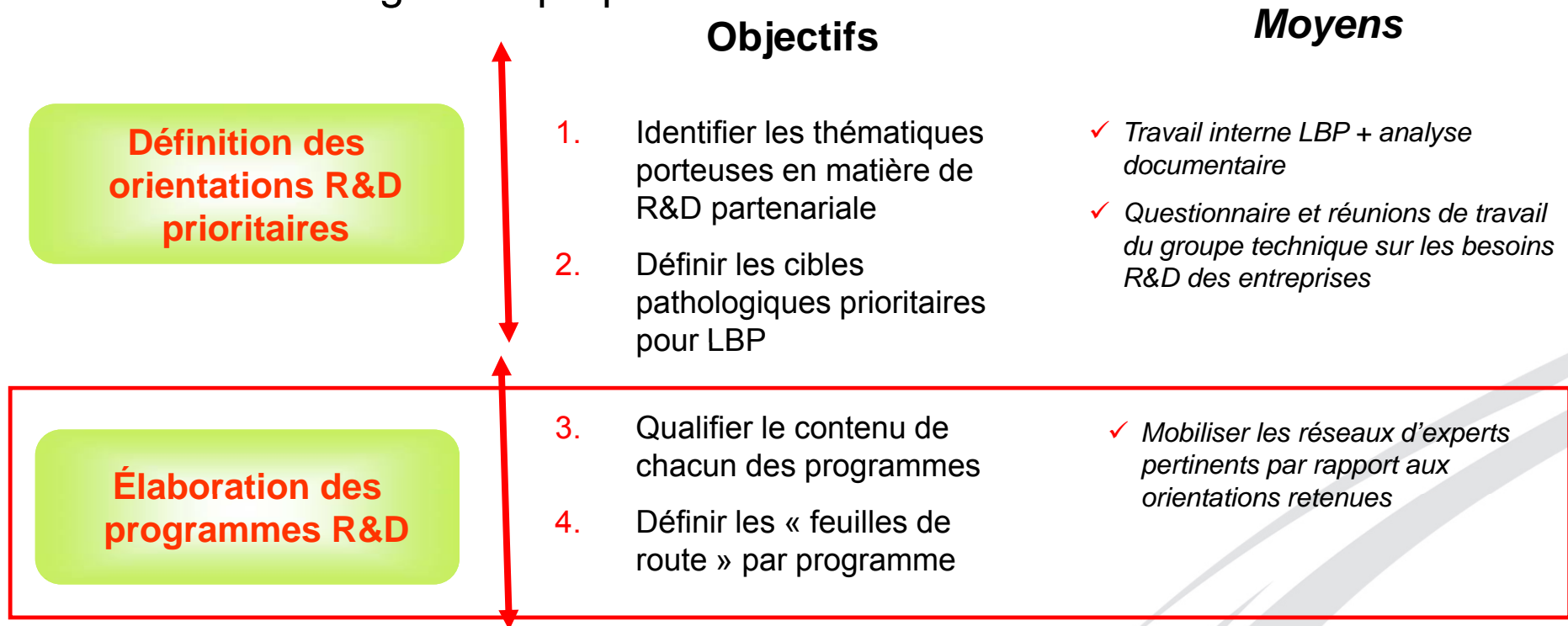
◆ La démarche globale proposée



La démarche stratégique technologique proposée

Etape 2

◆ La démarche globale proposée



❑ **Organiser des groupes de travail associant des experts issus des réseaux des partenaires de LBP**

❑ **Les Journées collaboratives et Les ateliers thématiques**

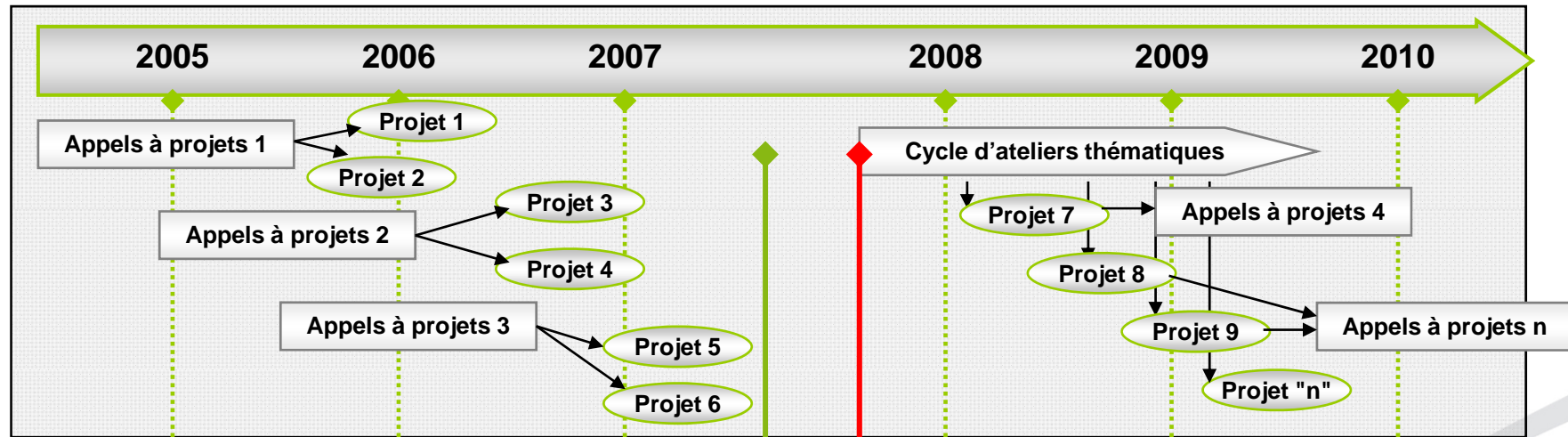
La logique des Journées Collaboratives



Enjeu 2005-2007
« être réactif pour répondre aux AAP »



Enjeu 2008-2010 :
« être proactif pour anticiper sur les AAP »



1^{er} semestre 2007 : Définition Vision Stratégique technologique

12/10/2007 : 1^{ère} édition des Journées Collaboratives

1^{er} temps : « la matinée »
Apporter la « preuve du concept » par une présentation/ bilan des projets labellisés et financés

2^{ème} temps : « l'après-midi »
**Identifier des sujets d'intérêts communs
Mettre en place les groupes de travail sur ces sujets pour générer les projets collaboratifs des années à venir**

**14 tables rondes organisées le 12 octobre 2007
lors des Journées collaboratives de Lyonbiopôle**



Approfondissement du travail autour de 6 thématiques

Atelier 1 : Immunocompétence en fonction de l'âge

Atelier 2 : Prédiction de la réponse Immune

Atelier 3 : Biologie des Systèmes - Interactome

Atelier 4 : Tests cellulaires de détection précoce d'infection virale

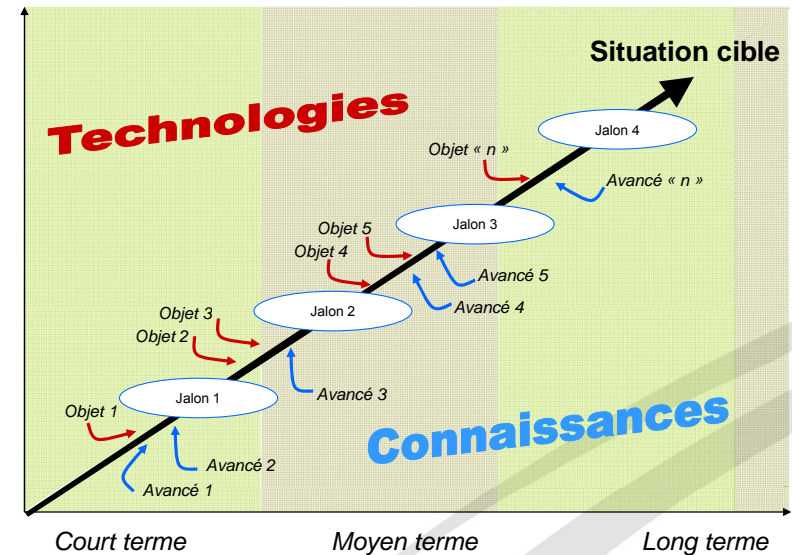
Atelier 5 : Sepsis et marqueurs d'infection bactérienne

Atelier 6 : *Immunotoxicité (animé par J. Descotes)*

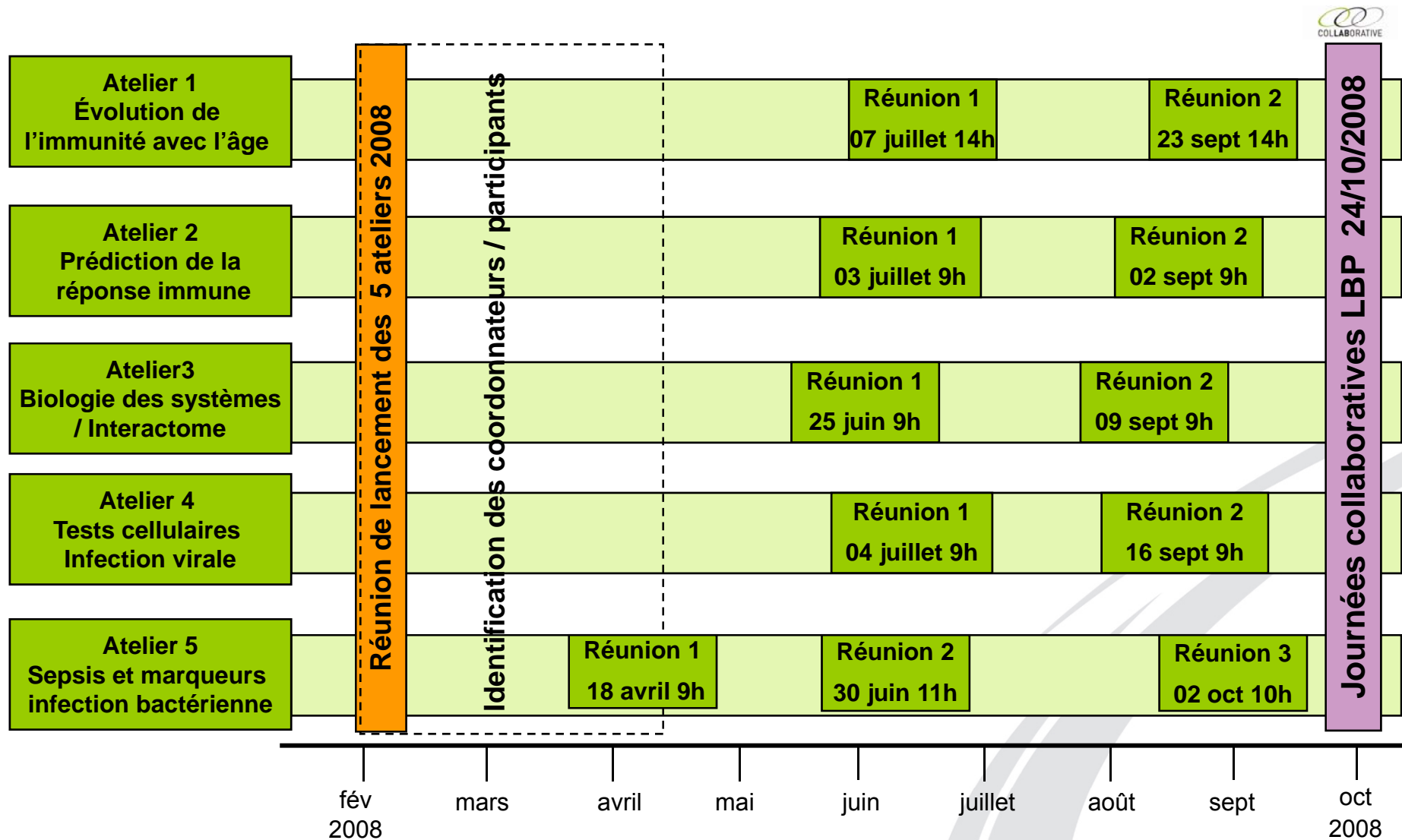
Démarche des ateliers



- ◆ Qualification des thématiques à gisement de projets
 - Segmenter la thématique en sujet R&D pouvant donner lieu à projets collaboratifs
 - Dresser l' « état de l'art » sur les sujets retenus, mettre en évidence les principaux verrous à travailler, qualifier les apports et applications possibles
 - Cerner les conditions de faisabilité de projets
- ◆ Définition de la cible
- ◆ Identification des jalons et étapes-clés
 - Identification des indicateurs de succès
 - Identification des défis à relever pour atteindre la situation cible
- ◆ Formalisation d'un document « feuille de route » sur la thématique présentant les besoins, les enjeux, les défis à relever et les étapes à franchir dans les prochaines années pour développer des solutions collaboratives innovantes



Ateliers thématiques 2008 - planning



Résultat de cette démarche stratégique technologique :

> Montage et financements R&D depuis 2005 *Bilan août 2008*

Au total	Projets 52	Aides obtenues(M€) 60,8	Investissement R&D(M€) 172,1
FUI/FCE	13 projets	30,3 M€	93,2 M€
		<ul style="list-style-type: none"> ■ DGE 17,5 M€ ■ Région Rhône-Alpes 3,7 M€ ■ Grand Lyon 4,3 M€ ■ Métro et ville de Grenoble 1,8 M€ ■ CG 69 1,6 M€ ■ CG 38 0,9 M€ ■ CG 01 0,1 M€ ■ FEDER 0,5 M€ 	
ANR	32	16,7 (à confirmer)	57,3 (à confirmer)
AII	1 projet ADNA en cours		
CE	3	13,4 (à confirmer)	9,4 (à confirmer)
OSEO, CT, autres	4	4,3	8,2

Pôles de compétitivité 2.0

L'accompagnement financier

Rappel de l'évolution du Crédit d'Impôt Recherche :

- suppression de la part en accroissement
- création d'une seule part en volume
 - ⇒ 30% des dépenses de R&D jusqu'à 100 M€
 - ⇒ 5 % au delà
- coût : 2,7 G€/ an
- effet sur le taux de prise en charge de 100 de dépenses sous-traitées par une entreprise à un laboratoire : 93%
=> effort résiduel 7%

Les enveloppes financières

- **Annnonce du Président de la République : poursuite de la politique avec le maintien d'une enveloppe globale de 1,5 Mds € pour la période 2009-2011.**

- **Répartition de l'enveloppe globale :**

➔ Crédits d'animation	50 M€
financement structures de gouvernance	
➔ Crédits d'intervention dédiés spécifiquement	600 M€
(soutien à la R&D, et à des projets structurants)	
➔ Interventions des agences (crédits non dédiés)	
ANR	600 M€
OSEO et Caisse des dépôts et consignations	250 M€
➔ TOTAL	1 500 M€

Crédits d'animation

- **50 M€ sur 3 ans**
- **Objectif de plafonnement à 50% de financement public des pôles**
=> nécessité de trouver plus de ressources propres ou d'origine privée

Crédits d'intervention

■ Crédits dédiés

F.U.I. : 600 M€ sur 3 ans

- 495 M€ pour les projets collaboratifs de R&D (FUI)
- 105 M€ pour les projets structurants

Les crédits non engagés pour les projets structurants seront affectés aux projets de R&D.

■ Crédits non dédiés

- A.N.R. : 600 M€ sur 3 ans
- OSEO et CDC : 250 M€ sur 3 ans

Fonds Unique Interministériel

- **Maintien du principe de 2 AAP / an**
 - ➔ AAP n° 7 lancé le 24 septembre 2008 et instruit par la DGE et le GTI (sélectionné fin février 2009)

- **Nouveaux taux d'aide (tenant compte de l'évolution du CIR)**
 - 45% pour les PME des zones de R&D des pôles
 - 30% pour les PME hors zones de R&D des pôles
 - **30% pour les entreprises intermédiaires (250-2000) des zones de R&D des pôles**
 - **25% pour les autres entreprises**
 - 100 % des coûts marginaux des laboratoires (ayant une contribution significative au caractère collaboratif du projet)
 - 40% pour les établissements de recherche (quel que soit leur statut : EPIC, GIP ou associations...) dont l'assiette des dépenses est calculée sur les coûts complets, aux deux conditions cumulatives suivantes :
 - ces établissements relèvent de la sphère publique ou sont majoritairement financés par fonds publics
 - qu'ils remplissent une mission d'intérêt général en consacrant une part prépondérante de leur activité à la R&D

- **S'il n'y a pas de véritable partenariat, les laboratoires ont vocation à être mis en sous-traitance (dans les coûts complets des entreprises)**

Autres aides usuelles non dédiées

- **A.N.R.** : aides à des projets de recherche plus « amont », sélectionnés par appels à projets
- **OSEO** :
 - ➔ Aides aux projets d'innovation
 - ➔ Programme I.S.I.

N.B. : Pour les projets collaboratifs des pôles, les taux d'intervention sont harmonisés entre FUI, ANR et OSEO

Caisse des dépôts et consignations :

- ➔ Objectif de financement de 20 % des PME de croissance des pôles mondiaux à 5 ans directement ou par les fonds de son portefeuille
- ➔ Lancement avec la DGE d'un AAP plates-formes d'innovation : financement d'études d'ingénierie et investissements directs éventuels
- ➔ Investissements dans des équipements structurants (immobilier d'entreprise, logements, pépinières, réseaux haut débit)

Exonérations fiscales

- Les zonages sont maintenus
 - ➔ conditionnent le bonus de 15 pts pour les PME des zones de R&D des pôles
 - ➔ conditionnent les exonérations fiscales à la discrétion des collectivités locales (sur TP et TFNB)

- Il est proposé au Parlement de supprimer les exonérations fiscales pour les impôts d'Etat (IS, IR et IFA) en PLF 2009

- Toujours plafonnées sous « de minimis »

Pôles de compétitivité 2.0

**Le dispositif d'observation statistique
des pôles de compétitivité**



4^{ème} Journée nationale des pôles de compétitivité - 1^{er} octobre 2008

Le groupe de travail interministériel



La démarche d'observation

Objectif : caractériser les pôles de compétitivité et suivre l'évolution de leur périmètre et de leur activité

Une première édition du **tableau de bord** a été publiée en décembre 2007 sur www.competitivite.gouv.fr, avec des informations sur :

- la composition des pôles
- leur emploi, par zone et activité
- leurs performances à l'exportation
- les financements publics

La collecte 2008

Un formulaire a été adressé aux structures de gouvernance en février, avec deux parties :

- la liste des membres des pôles : établissements entreprises, organismes de recherche, organismes de formation + *autres* (associations, col. loc., fédérations etc.)
- des indicateurs de moyens sur les projets labellisés et d'impact (*mais plus d'indicateurs de périmètre ni d'entraînement*)

Les derniers formulaires ont été récupérés à la fin de l'été. Les Siret des établissements d'entreprises sont en cours de vérification par l'Insee.

Les évolutions du tableau de bord

Une seconde édition sera publiée d'ici la fin de l'année, avec un enrichissement dans trois directions :

- dynamique des pôles (interne et externe)
- données sur l'emploi par CSP (cadres et professions intellectuelles supérieures)
- exploitation des indicateurs

Elle sera soumise à approbation par un groupe de travail réunissant administrations et pôles, avant publication.

L'emploi dans les pôles : nombre de salariés vs. nombre de cadres

Activités les plus représentées dans les établissements de PME des pôles

En nombre de salariés		En nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures	
Rang	Activité	Rang	Activité
1.	Préparation industrielle de produits à base de viande	1.	Ingénierie, études techniques
2.	Ingénierie, études techniques	2.	Autres activités de réalisation de logiciels
3.	Recherche développement en sciences physiques et naturelles	3.	Recherche développement en sciences physiques et naturelles
4.	Mécanique générale	4.	Conseil en systèmes informatiques
5.	Fabrication de pièces techniques en matières plastiques	5.	Administration d'entreprises
6.	Décolletage	6.	Edition de logiciels
7.	Autres activités de réalisation de logiciels	7.	Conseil pour les affaires et la gestion
8.	Traitement et revêtement des métaux	8.	Préparation industrielle de produits à base de viande

La dynamique des établissements d'entreprises des pôles (1)

Les établissements d'entreprises des pôles sont (dès le départ) plus dynamiques que la moyenne des établissements d'entreprises de même secteur et même taille :

- l'emploi dans les établissements membres est resté stable entre fin 2005 et fin 2006
- alors qu'il aurait décru de 2,6 % si chacun des membres avait connu la même évolution que la moyenne des établissements d'entreprises de même secteur et même taille

La dynamique des établissements d'entreprises des pôles (2)

L'écart en termes d'évolution d'emploi est plus marqué si l'on se restreint:

- aux établissements de PME (+ 2,8 % dans les pôles contre – 2,6 % dans l'ensemble de l'économie à structure équivalente)
- à l'emploi des cadres et professions intellectuelles supérieures dans les établissements de PME (+ 6,8 % dans les pôles contre – 0,1 % dans l'ensemble de l'économie à structure équivalente)

Quelques résultats (provisaires) sur les projets labellisés

	Tous pôles	Dont mondiaux ou à vocation mondiale
Nombre de projets labellisés en 2007	1 700	39%
Nombre de chercheurs publics	12 000	59%
Nombre d'ingénieurs R&D privés	15 000	71%
Effectif R&D total	27 000	64%
Dépense organismes publics	0,9 G€	64%
Dépense entreprises	1,6 G€	69%
Dépense totale	2,5 G€	67%
Nombre de brevets déposés	150	56%